

Premier octobre 2007

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DE LA COMMISSION DE  
CONSULTATION SUR LES PRATIQUES D'ACCOMMODEMENT RELIÉES AUX  
DIFFÉRENCES CULTURELLES**

**La Teneur du «Nous»**

Dans ce débat sur les accommodements raisonnables, les médias ont abondamment parlé du «Nous» québécois. J'aimerais apporter mon humble contribution en tentant de clarifier ce que ce «Nous» sous-entend et ce qu'il devrait signifier.

Tout d'abord, force est de constater que la décision d'y inclure certains individus et d'en exclure d'autres ne repose pas uniquement sur le locuteur, c'est-à-dire que celui-ci n'est pas le seul à décider. Je peux bien laisser la porte grande ouverte, mais encore faut-il que l'on veuille bien en franchir le seuil. Une anecdote nous permettra de sortir de l'abstrait.

J'habite à proximité de Kahnawake. À l'adolescence, un de mes meilleurs amis était Amérindien. De sorte que les Amérindiens étaient inclus dans mon « Nous ». Or, un jour, alors que ma mère s'était égarée à l'intérieur de la réserve et qu'elle avait demandé son chemin à un passant, celui-ci lui avait agressivement répondu : « Get out of here white bitch ». Ainsi, j'aurai beau vouloir inclure un tel individu dans mon « Nous », ce dernier m'exclut du sien en excluant tous les Blancs.

En plus de dégager la réciprocité inhérente au « Nous », cette anecdote laisse entrevoir sa nature compositionnelle, c'est-à-dire que la décision de s'inclure ou de s'exclure n'appartient pas spontanément à l'individu, elle dérive plutôt compositionnellement du groupe auquel il est associé. Si généralement son groupe s'exclut explicitement, l'individu devra manifester le contraire s'il ne veut pas être exclu. Un exemple donnera corps à cette thèse.

Est-il légitime de s'interroger sur ce que pouvait signifier le « Nous » d'un homme comme Mordecai Richler ? Est-il légitime de s'interroger sur la signification du « Nous » d'un homme comme Charles Bronfman qui a dit que René Lévesque était un traître, sachant en plus qu'il a détourné vers Israël une partie substantielle de l'impôt qu'il aurait dû payer au Canada ?

Blâmer les francophones d'aujourd'hui du clivage tragique qui partitionne notre société, quand ce clivage est enchâssé dans la Constitution canadienne procède du faux témoignage. Les francophones du Québec auront beau laisser leur porte grande ouverte, ils ne peuvent pas forcer à entrer ceux qui expriment en gestes et en paroles que leur « Nous » est autre.

De plus, puisque la signification du « Nous » québécois, quelle qu'elle soit, est une affaire de cognition sociale, nous aurions tort de ne pas prendre en compte qu'elle est susceptible d'être gauchie par la mauvaise foi de faiseurs d'opinions retors.

La nature réciproque et compositionnelle du « Nous » n'est pas une affaire d'opinion, ni de choix. Elle s'impose à tous ceux qui acceptent de débattre à l'intérieur de la rationalité. Il en va tout autrement pour le second point que j'aborderai : Que devrait-il signifier ce « Nous » ? Or, plutôt que de chercher en vain à le décrire, je m'appliquerai à dégager le socle sur lequel il s'appuie.

Ce socle, qui a été taillé dans la tradition catholique, mais qui s'est retrouvé enfoui sous la crise des valeurs amenée par la modernité, c'est la valeur sacrée de la vie humaine. Car, bien qu'un bon nombre de Québécois ont plus ou moins rejeté l'Église, ils n'ont jamais rejeté cette valeur suprême, qu'ils partagent avec les catholiques, généralement sans même en avoir pris conscience.

Peut-être bien que nous partageons d'autres valeurs. Mais j'avoue ne pas en avoir cherché d'autres, souhaitant qu'elles soient accessoires ou dérivées de la première. Parce que s'il y en avait d'autres, nous aurions sans doute un jour à choisir celle qui a droit de préséance. Alors qu'en en choisissant une seule au niveau le plus fondamental, elle serait à la fois valorisée et non équivoque.

La prise en compte politique de cette valeur — qui pourrait bien s'avérer indispensable à la solution au problème de concorde qui nous mine — pourrait très bien être réalisée en convenant d'en faire la pierre de touche de notre Constitution.

Une Constitution qui, soit dit en passant, gagnerait à être mûrie au rythme du consensus, sans nous précipiter, et qui pourrait demeurer indéfiniment ouverte. Ouverte, mais néanmoins non vide et surtout fondatrice. Parce qu'en promulguant que nous avons choisi la vie comme valeur suprême, nous, Juifs, athées, catholiques, anglophones, francophones, Amérindiens, Chinois, Haïtiens, Vietnamiens, déclarerions tous solennellement que nous renonçons aux clivages traditionnels qui nous opposent les uns aux autres, que par malheur nous avons hérité comme autant de tares. Dès lors, le « Nous » peuple du Québec ne serait plus équivoque. Il serait établi sur la base de la valeur suprême accordée délibérément à la vie humaine. Ainsi, catholiques, athées, musulmans, Juifs ou protestants conviendraient de garder l'éducation religieuse en dehors des institutions étatiques et d'enseignement pour y promouvoir le fondement de notre Constitution.

Il est bien possible que je me trompe et que la vie humaine ne soit pas notre valeur suprême. En revanche, je suis convaincu que nous devrions faire en sorte qu'elle le soit.